

GLOSSAIRE

jeudi 27 août 2015

Allophone : un allophone est une personne qui, résidant dans un territoire donné, a pour langue première une autre langue que la ou les langues officielles.

CECRL : Cadre européen commun de référence pour les langues. Publié en 2001, il constitue une approche totalement nouvelle qui a pour but de repenser les objectifs et les méthodes d'enseignement des langues et, surtout, il fournit une base commune pour la conception de programmes, de diplômes et de certificats. En ce sens, il est susceptible de favoriser la mobilité éducative et professionnelle.

[Lien vers le site Eduscol.](#)

[Télécharger le CECR.](#)

CFG : Certificat de formation générale qui valide des acquis dans des domaines de connaissances générales, notamment pour les élèves des enseignements généraux et professionnels adaptés et de troisième d'insertion.

[Lien vers le site de l'Éducation nationale qui présente le CFG.](#)

CIEP (devenu FEI en 2019) : Centre international d'études pédagogiques. Créé en 1945, établissement public national depuis 1987, le CIEP est reconnu en France et à l'étranger pour ses compétences en matière d'expertise, de formation, d'évaluation et de gestion de projets internationaux au service du français et de l'Éducation dans le monde. Le CIEP organise notamment les examens du DELF.

[Lien vers le site du CIEP.](#)

DELF : Diplôme d'Étude en Langue Française. L'Éducation nationale, en lien avec le CIEP (actuel FEI), propose aux élèves en cours d'acquisition de la langue française la passation des examens du DELF Scolaire aux niveaux A1, A2, B1. Ces niveaux correspondent au CECRL. Vous trouverez des exemples de sujets sur [le site du CIEP](#).

EANA : Elèves allophones nouvellement arrivés.

EABEP : Elèves à besoins éducatifs particuliers pour lesquels un accompagnement pédagogique spécifique peut être mis en place.

EFIV : Enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs.

FLE : Français langue étrangère. Le français langue étrangère (FLE) est la langue française lorsqu'elle est enseignée à des non-francophones, dans un but généralement culturel, professionnel ou encore touristique.

FLS : Français langue seconde. Se dit d'une langue apprise dans un second temps, après l'apprentissage de la langue maternelle. Elle servira à un degré ou à un autre de langue du quotidien, d'apprentissage ou de scolarisation.

FLSco : Français langue de scolarisation. Usage scolaire de la langue qui articule oral et écrit dans toutes les disciplines scolaires. Elle participe au développement cognitif de l'apprenant et s'élabore autour d'un objet de savoir qui se construit progressivement dans la classe. Elle exige la construction d'une compétence méta-discursive et méta-cognitive mettant en jeu un matériel langagier complexe. Le français n'est pas abordé sous l'angle d'un apprentissage purement linguistique, mais comme un outil

commun visant à acquérir les savoirs des autres disciplines recouvrant des concepts, des notions et des méthodes.

MLDS : Mission de lutte contre le décrochage scolaire.

NSA : Elèves non scolarisés antérieurement. L'appellation NSA peut désigner des élèves francophones ou non francophones qui n'ont jamais ou peu été scolarisés. Ils peuvent être analphabètes (non lecteurs/non scripteurs dans leur langue d'origine et/ou de scolarisation) ou illettrés (maîtrise insuffisante de la lecture, de l'écriture et du calcul pour suivre un cursus ordinaire).

OEPRE : Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants. Dispositif piloté par les ministères de l'Intérieur et de l'Education nationale qui assure des formations à destination des parents dans les écoles ou les établissements scolaires autour de trois axes : l'acquisition du français dans un contexte scolaire, la connaissance du fonctionnement et des attentes de l'Ecole vis-à-vis des élèves et des parents, la connaissance des valeurs de la République et leur mise en œuvre dans la société française. Consultez la Rubrique "[Ouvrir l'école aux parents](#)" du site.

UPE2A : Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants. Ce sont les dispositifs spécifiques de scolarisation des élèves allophones arrivants. Il convient de distinguer deux types d'unité pédagogique pour élèves allophones arrivants, en fonction de leur niveau : les unités pédagogiques pour les élèves allophones arrivants ayant été scolarisés dans leur pays d'origine (dites UPE2A) et les unités pédagogiques pour les élèves allophones arrivants non scolarisés antérieurement (dites UPE2A-NSA). La majorité des UPE2A existent dans des écoles ou collèges ; il existe également quelques UPE2A en lycée.

[Lien vers la circulaire n° 2012-141 du 2-10-2012.](#)

{{}}